



BASE DE DÉCLARATION DE 2025

Le présent document fournit des informations sur les définitions et les processus sous-jacents utilisés pour la collecte et la déclaration de certains indicateurs clés de performance liés à la durabilité (ICP) assujettis à une assurance limitée, comme il est indiqué dans le Rapport sur la durabilité 2025 de Gildan et dans le document sur le rendement en matière de durabilité de 2025 de Gildan.

Veuillez consulter le [Rapport sur la durabilité 2025](#) pour le rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Les tableaux du rendement en matière de durabilité de 2025 connexes contiennent plus de détails sur les ICP. Le présent document doit être lu en parallèle avec notre Rapport sur la durabilité 2025 et nos [tableaux du rendement en matière de durabilité de 2025](#).

Portée et limites des ICP en matière de durabilité

Le Rapport sur la durabilité 2025 de Gildan ne comprend ni ne reflète les données ou les informations de HanesBrands LLC (auparavant HanesBrands Inc.), que Gildan a acquise le 1er décembre 2025, à moins d'indication contraire. Les termes « nous », « notre », « nos » et « Gildan » utilisés dans le rapport et le présent document désignent collectivement Les Vêtements de Sport Gildan Inc. et ses filiales (sauf HanesBrands et ses filiales), sauf indication contraire.

L'information fournie dans le présent document concerne les sites gérés par Gildan en Amérique du Nord, en Amérique centrale, dans les Caraïbes, au Bangladesh et en Australie.¹ Des renseignements relatifs à nos sous-traitants de produits finis² et à nos fournisseurs de matières premières ont également été inclus lorsque disponibles et jugés pertinents. Toute inclusion, exclusion ou reformulation particulière concernant la portée ou les limites de chaque ICP est décrite plus en détail à la section 3 Critères d'évaluation.

Tous les sites opérationnels importants pour lesquels nous exerçons un contrôle opérationnel sont inclus dans l'étendue de nos rapports. Certains bureaux administratifs et entrepôts ne déclarent pas de données sur l'environnement (p. ex. l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre [GES], l'eau) ni sur la santé et la sécurité, étant donné l'immatérialité de leur contribution aux ICP pertinents. Nous excluons également de nos rapports les données et informations de nos sociétés de placement et de portefeuille. Les exclusions ou ajouts de données sont mentionnés tout au long du rapport.

Période de présentation de l'information financière

Le Rapport sur la durabilité 2025 de Gildan contient des données sur la performance et les activités pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2025, ainsi que les réalisations importantes qui ont eu lieu en 2026 avant la publication de notre Rapport sur la durabilité 2025.

MISE À JOUR OPÉRATIONNELLE DE 2025

Afin de soutenir la croissance des ventes, de favoriser une structure de coûts efficiente et concurrentielle et d'accroître la diversification géographique de notre chaîne d'approvisionnement, nous avons augmenté notre capacité de fabrication grâce à une expansion importante au Bangladesh qui comprend l'aménagement d'un grand complexe de fabrication comptant plusieurs usines devant accueillir deux installations de fabrication de textiles importantes et les activités de couture connexes. La construction du premier complexe de textile et de couture a été achevée et il fonctionne à plein régime depuis le deuxième trimestre de 2025, ce qui a accru notre consommation de certaines ressources, dont le gaz naturel et l'eau. De plus, en mars 2025, nous avons fermé notre installation de filature à Eden, en Caroline du Nord.

Processus et contrôles des données

Les mesures décrites dans notre Rapport sur la durabilité de 2025 et les tableaux du rendement en matière de durabilité de 2025 s'appliquent au secteur dans lequel nous exerçons nos activités et sont principalement fondées sur les normes universelles de la Global Reporting Initiative (GRI). La section 3 fait référence à des directives propres aux indicateurs, le cas échéant.

¹ S'applique à nos installations où nous exerçons un contrôle opérationnel (c.-à-d. où Gildan contrôle et dirige directement la gestion et le fonctionnement quotidiens de l'entité).
² En 2025, les sous-traitants de produits finis comprenaient tous les sous-traitants en couture de Gildan, ainsi que tous les fournisseurs de chaussettes tiers. Ils sont qualifiés de fournisseurs de niveau 1, c'est-à-dire les entités avec lesquelles nous entretenons des relations d'affaires directes.

Présentation de l’information sur les ICP liés à la durabilité

Tous les indicateurs de durabilité dans le rapport représentent les dernières données disponibles, en date du 31 décembre 2025, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent refléter l'arrondissement de totaux partiels.

ICP ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Les définitions, la méthode de calcul et les retraitements des ICP liés à la durabilité énumérés ci-dessous sont détaillés dans la section 3 Critères d’évaluation du présent document.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	
I.	Émissions brutes de GES directes (portée 1) (t éq. CO ₂)
II.	Émissions brutes de GES indirectes (portée 2) (en fonction de l’emplacement) (t éq. CO ₂)
III.	Émissions brutes de GES indirectes (portée 2) (en fonction du marché) (t éq. CO ₂)
IV.	Total des émissions de GES absolues de portée 1 et 2 (en fonction du marché) (t éq. CO ₂)
V.	Variation en pourcentage du total des émissions de GES absolues de portée 1 et 2 (en fonction du marché), par rapport à l’année de référence 2018
VI.	Consommation totale d’énergie au sein de l’organisation (GJ)
VII.	Consommation totale d’énergie non renouvelable (GJ)
VIII.	Consommation totale d’énergie renouvelable et de remplacement (GJ)
IX.	Émissions de GES indirectes de portée 3 (en t éq. CO ₂)
X.	Variation en pourcentage des émissions de GES indirectes de portée 3 par rapport à l’année de référence 2019
XI.	Intensité de la consommation d’eau (m ³ d’eau prélevée/kg produit)
XII.	Variation en pourcentage de l’intensité de la consommation d’eau par rapport à l’année de référence 2018
XIII.	Pourcentage de l’approvisionnement en coton durable ³
XIV.	Pourcentage de l’approvisionnement en polyester recyclé ou d’autres genres de fibres et de fils
XV.	Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d’enfouissement (tm)
XVI.	Total des déchets recyclés et réutilisés (tm)
XVII.	Total des déchets éliminés (tm)
XVIII.	Pourcentage d’emballages et de garnitures recyclés et durables utilisés (propres aux UGS de vêtements)

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE	
INDICATEURS SOCIAUX	
XIX.	Pourcentage de femmes composant le groupe collectif d’employés représentant les postes de niveau directeur et de niveau supérieur (%)
XX.	Nombre de décès liés au travail – employés (nbre)
XXI.	Nombre de décès liés au travail – certains sous-traitants au Bangladesh (nbre)
XXII.	Taux de blessures avec arrêt de travail pour les employés (nbre de cas par 200 000 heures travaillées)
XXIII.	Taux de blessures avec arrêt de travail pour certains sous-traitants au Bangladesh (cas par 200 000 heures travaillées)

CRITÈRES D’ÉVALUATION

Indicateurs environnementaux

Les données environnementales, y compris la consommation d’énergie au sein de l’organisation, les émissions de GES de portées 1, 2 et 3, l’eau et les déchets, sont déclarées mensuellement au moyen d’un système de base de données environnementale. Les données sont entrées et examinées au niveau du site avant que nos spécialistes internes de l’environnement effectuent une vérification finale. Chaque année, nous retenons les services d’une tierce partie pour examiner nos données environnementales à titre d’analyse indépendante supplémentaire.

Émissions de GES de portées 1, 2, et 3

La déclaration des émissions de GES de Gildan suit le protocole sur les gaz à effet de serre (GES) de World Resources Institute (WRI) : Norme de comptabilisation et de déclaration (édition révisée), lignes directrices pour les GES de portée 2 et norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur d’entreprise (GES de portée 3). Les potentiels de réchauffement planétaire pour un horizon temporel de 100 ans (PRG100) pour le CH₄ et le N₂O proviennent du sixième rapport d’évaluation du GIEC (RE6). Pour l’année de référence et les années précédentes, nous avons utilisé le cinquième rapport d’évaluation (RE5) du GIEC. Dans le calcul des émissions de GES, Gildan utilise l’approche de contrôle opérationnel, telle que définie par le protocole sur les GES. Les facteurs d’émission de GES sont présentés en éq. CO₂ et comprennent la combinaison du CO₂, du CH₄ et du N₂O. Nous excluons les émissions de GES des PFC et des SF₆ de notre inventaire de GES, car elles ne sont pas pertinentes.

Révisions de l’année de référence (émissions de GES)

En cas de changements ayant une incidence importante sur nos émissions de GES, Gildan a élaboré une politique de recalcul pour l’année de référence. Conformément à cette politique, un recalcul de notre année de référence et des années subséquentes doit être effectué si les changements entraînent un écart de 5 % ou plus par rapport à notre mesure de l’année de référence déclarée. Cela peut être déclenché par des changements structurels importants, y compris des acquisitions majeures, des désinvestissements et des fusions majeurs, des changements de méthodologie, la découverte d’erreurs ou l’amélioration des données sur l’activité ou des facteurs d’émission (FE). Ce recalcul des émissions de GES de l’année de référence, ainsi que des données historiques, ne s’applique pas dans les cas d’évolution interne au sein de la Société, qui font référence à des augmentations ou à des diminutions de la production, à des changements dans les styles produits ou dans la gamme de produits, ou à la mise en service de nouvelles activités ou installations gérées ou contrôlées par la Société qui n’existaient pas au cours de l’année de référence. En 2025, notre politique de recalcul de l’année de référence n’a pas été déclenchée et, par conséquent, nous n’avons effectué aucun retraitement de l’année de référence. Nous prévoyons communiquer de nouvelles cibles révisées, le cas échéant, ultérieurement afin de tenir compte de l’acquisition de HanesBrands.

Sixième rapport d’évaluation (RE6) du GIEC sur le potentiel de réchauffement de la planète (PRP)

CO ₂	CH ₄	N ₂ O
1	29,8	273

1. Émissions brutes de GES directes de type 1 (en t éq. CO₂)

Définition

Gildan déclare des émissions de GES de portée 1 de sources d’émissions directes provenant d’activités comme la combustion stationnaire de combustible, la combustion mobile, les émissions fugitives et l’énergie renouvelable autogénérée (solaire).

Unités

Tonnes métriques d’équivalent CO₂ (t éq. CO₂).

Méthode

Les émissions de GES de portée 1 sont calculées en fonction des données sur l’activité (p. ex. la quantité de combustibles consommée, les données opérationnelles des systèmes de gestion du travail, les factures, etc.) et les facteurs d’émission (selon la source de combustible) du centre des facteurs d’émission de GES de l’Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis (voir les facteurs d’émission de GES de portée 1 dans le tableau 1 à droite).

La production d’électricité solaire sur place n’entraîne pas d’émissions directes de GES de portée 1 en vertu du Protocole des GES, car il n’y a pas de combustion de combustible. Par conséquent, les émissions de portée 1 associées à cette activité sont nulles.

TABEAU 1. SOURCES DES FACTEURS D’ÉMISSION DE GES DE PORTÉE 1

SOURCE DE COMBUSTIBLE	FACTEUR D’ÉMISSION DE 2025	SOURCE DES FACTEURS D’ÉMISSION
Diesel	10,2441 kg éq. CO ₂ /gallon	FE 2025 : Centre des facteurs d’émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA
Diesel mobile	10,4119 kg éq. CO ₂ /gallon	FE 2025 : le Climate Registry-Protocole de divulgation 2025 – USA Transport
Gaz naturel	53,1171 kg éq. CO ₂ /MBTU	FE 2025 : Centre des facteurs d’émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA
Propane	5,7417 kg éq. CO ₂ /gallon	FE 2025 : Centre des facteurs d’émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA
GPL – Stationnaire	5,7047 kg éq. CO ₂ /gallon	FE 2025 : Centre des facteurs d’émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA
GPL – Mobile	5,8596 kg éq. CO ₂ /gallon	Les EE de 2025 : le Climate Registry – Protocole de divulgation 2025 – USA Transport
Biomasse – Non biogénique	20,9538 kg de CO ₂ /tonne courte	FE 2025 : Climate Leadership de l'EPA Tableau 1 – Combustion stationnaire – Bois et résidus de bois
Biomasse – Biogénique	1 640 kg de CO ₂ /tonne courte	FE 2025 : Climate Leadership de l'EPA Tableau 1 – Combustion stationnaire – Bois et résidus de bois
Combustible de soute (mazout no 6)	11,3080 kg éq. CO ₂ /gallon	FE 2025 : Centre des facteurs d’émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA
Gaz naturel comprimé (GNC)	0,05444 kg éq. CO ₂ /pi ³	FE 2025 : Centre des facteurs d’émission de GES du Center for Climate Change Leadership de l'EPA
Essence	9,2923 kg éq. CO ₂ /gallon	FE 2025 : le Climate Registry-Protocole de divulgation 2025 – USA Transport

Retraitements

Aucun retraitement n’a été requis pour 2025.

³ Nous considérons comme durables les types de coton suivants : le coton durable fourni par des programmes vérifiés par un tiers qui soutiennent les améliorations ou les résultats en matière de durabilité environnementale ou sociale. Le coton durable issu de programmes vérifiés par un tiers comprend, par exemple, le coton américain vérifié (USCTP), le coton Better Cotton (anciennement BCI), le coton biologique, le coton recyclé ou régénératif, et le coton équitable.

2. Émissions brutes de GES indirectes (portée 2) (en fonction de l’emplacement) (en t éq. CO2)

Définition

Gildan déclare les émissions de GES de portée 2 en fonction de l’emplacement en utilisant des facteurs d’émission de GES moyens de production d’énergie pour des emplacements géographiques définis, y compris les limites locales, infranationales ou nationales.

Unités

Tonnes métriques d’équivalent CO₂ (t éq. CO₂).

Méthode

Les données sur les émissions de GES de portée 2 sont déclarées en fonction des données sur les activités pertinentes (c.-à-d. la quantité d’électricité achetée et consommée). L’électricité déclarée est multipliée par les facteurs d’émission de GES applicables, propres à une région pour nos installations aux États-Unis, ou à un pays pour les autres installations. Les facteurs d’émission de GES du réseau national proviennent principalement des publications annuelles sur les facteurs d’émission de GES de l’Agence internationale de l’énergie (AIE) mentionnées ci-dessous et les facteurs eGRID de l’EPA pour les installations américaines.

TABLEAU 2. SOURCES DES FACTEURS D’ÉMISSION DE GES DE PORTÉE 2 FONDÉS SUR L’EMPLACEMENT, PAR PAYS

EMPLACEMENT	SOURCE DU FACTEUR D’ÉMISSION
États-Unis	FE 2025 : eGRID de l'EPA des É.-U. pour 2025, (avec données de 2023)
Australie, Bangladesh, Barbade, République dominicaine, Honduras, Nicaragua	FE 2025 : AIE 2025 – Année 2023

Retraitements

Aucun retraitement n’a été requis pour 2025.

3. Émissions brutes de GES indirectes de portée 2 (en fonction du marché) (en t éq. CO2)

Définition

Gildan déclare les émissions de GES de portée 2 fondées sur le marché en utilisant la quantité d’électricité achetée et consommée en fonction du facteur de mélange résiduel pour les installations américaines ou des facteurs d’émission propres aux fournisseurs en République dominicaine et au Honduras.

Unités

Tonnes métriques d’équivalent CO₂ (t éq. CO₂).

Méthode

Les données sur les émissions de GES de portée 2 sont déclarées en fonction des données sur les activités pertinentes (c.-à-d. la quantité d’électricité achetée et consommée). L’électricité déclarée est multipliée par le facteur de mélange résiduel pour les installations américaines et par le facteur d’émission propre au fournisseur applicable pour l’installation de Dortex en République dominicaine et les installations de Rio Nance au Honduras.

Les émissions de GES de portée 2 de nos installations restantes au Honduras et dans d’autres pays sont calculées à l’aide de facteurs d’émission nationaux, conformément à la méthode basée sur l’emplacement décrite dans le tableau 2 pour les facteurs d’émission.

Le tableau 3 décrit les facteurs d’émission de GES fondés sur le marché par pays.

TABLEAU 3. SOURCES DES FACTEURS D’ÉMISSION DE PORTÉE 2 FONDÉS SUR LE MARCHÉ, PAR PAYS

PAYS	SOURCE DES FACTEURS D’ÉMISSION
États-Unis	2024 (mise à jour de mars) FE : Composition résiduelle (taux Green-e Energy Emissions) des États-Unis
Honduras (Rio Nance)	FE : Entrepreneur privé FE 2024
République dominicaine (Dortex)	FE : Entrepreneur privé FE 2024
Australie, Bangladesh, Barbade, République dominicaine, Honduras, Nicaragua	FE : AIE 2025 – Année 2023

Retraitements

Aucun retraitement n’a été requis pour 2025.

4. Total des émissions de GES absolues de portées 1 et 2 (en fonction du marché) (en t éq. CO2)

Définition

Le total des émissions de GES générées par des sources d’émissions directes provenant des activités (portée 1) et les émissions de GES associées à l’électricité achetée et consommée sous le contrôle opérationnel de Gildan (portée 2, en fonction du marché).

Unités

Tonnes métriques d’équivalent CO₂ (t éq. CO₂).

Méthode

L’addition des totaux des émissions de GES de portée 1 et de portée 2 (en fonction du marché).

5. Variation en pourcentage du total des émissions de GES absolues de portées 1 et 2 (en fonction du marché), par rapport à l'année de référence 2018

Définition

La variation en pourcentage du total des émissions de GES de portées 1 et 2 (en fonction du marché) indique le changement relatif entre l’année de référence (2018) et l’année de déclaration en cours (2025).

Unités

Pourcentage (%).

Méthode

Le pourcentage est calculé à partir de l’année de référence, où « x » est le pourcentage de variance et est égal à [nouveau (2025) – année de référence (2018)] / année de référence (2018)].

Retraitements

Aucun retraitement n’a été requis pour 2025.

6. Consommation totale d’énergie au sein de l’organisation (GJ)

Définition

La consommation totale d’énergie directe et indirecte, y compris la portion de l’énergie tirée de la biomasse, le cas échéant.

Les sources d’énergie directe/stationnaires comprennent tous les carburants consommés par l’installation (chaudières, générateurs ou toute autre source fixe) utilisés dans la production, les aires de service et les bureaux administratifs. Cela comprend également les carburants consommés par les cafétérias, le cas échéant. Nous incluons dans notre inventaire les types de carburants suivants utilisés dans la combustion stationnaire :

- Diesel
- Combustible de soute
- Propane/GNC
- Gaz naturel (GN/GNC)
- Biomasse

En outre, l’énergie renouvelable autoproduite à partir de l’énergie solaire est incluse en tant que source d’énergie directe autre que le carburant.

Les sources directes d’énergie/mobiles comprennent tous les carburants consommés par les sources mobiles gérées par l’entreprise (chariots élévateurs à fourche, camions lourds et légers, véhicules, etc.) utilisés dans la production, les aires de service et les bureaux administratifs. Nous incluons dans notre inventaire les types de carburants suivants utilisés dans les sources mobiles :

- Propane/GNC
- Diesel
- Gaz naturel (GN/GNC)
- Essence (octane)

L’énergie et l’électricité indirectes comprennent les données sur la consommation d’énergie électrique provenant de sources externes publiques ou privées pour la production, les aires de service et les bureaux administratifs. Les sources d’énergie électrique sont les suivantes :

- Réseau électrique
- Secteur privé de l’électricité
- Électricité renouvelable

Unités

Gigajoules (GJ).

Méthode

Gildan présente des données pertinentes sur l’activité (c.-à-d. la quantité d’électricité achetée et consommée) multipliées par les facteurs de conversion et les valeurs de chauffage applicables, ce qui donne une mesure de la consommation d’énergie en GJ. Le tableau 4 à la page suivante décrit les sources de combustible incluses, la méthode de calcul et les données sources pour étayer cet indicateur.

TABEAU 4. RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE

INDICATEUR	SOURCES DE COMBUSTIBLE COMPRISES	MÉTHODE DE CALCUL	DONNÉES SOURCES
Consommation totale d'énergie non renouvelable (GJ)	Diesel, combustible de soute, GPL, propane, gaz naturel, GNC, essence (octane)	Somme de toute la consommation d'énergie directe des sources stationnaires et mobiles	- Factures de services publics - Feuilles quotidiennes du relevé de compteur (consommation) sur place (propre mesure)
	Réseau électrique, secteur privé de l'électricité	Somme de toute la consommation d'énergie non renouvelable pour les sources d'énergie indirectes	- Factures de services publics - Feuilles quotidiennes du relevé de compteur (consommation) sur place (propre mesure)
Consommation totale d'énergie renouvelable et de remplacement (GJ)	Électricité renouvelable, biomasse	Somme de toute la consommation d'énergie renouvelable pour les sources d'énergie et l'énergie à base de biomasse	- Factures de services publics - Rapport mensuel reçu des centrales biomasse de Rio Nance et de Dortex, consolidant l'intrant de l'apport du mélange de biomasse - Auto-production solaire, feuilles quotidiennes du relevé de compteur (consommation) sur site (propre mesure)

Un changement méthodologique a été mis en œuvre en 2025, selon lequel la consommation totale d'énergie est calculée en utilisant l'énergie totale d'entrée de la biomasse plutôt que la vapeur générée, ce qui a une incidence sur les résultats présentés et la comparabilité avec les années précédentes. Les données sur l'énergie qui sont fondées sur la méthode de facturation (factures de services publics) comme données de base peuvent refléter l'arrondissement des sous-totaux et les écarts découlant des dates limites associées aux périodes de facturation.

Retraitements

Les chiffres de la consommation d'énergie pour toutes les années comparatives utilisant la méthode actualisée ont été recalculés, ce qui a permis d'assurer une comparabilité complète entre les périodes en appliquant une base de calcul cohérente.

7. Émissions de GES indirectes de portée 3 (en t éq. CO2)

Définition

Gildan rend compte des émissions de GES de portée 3 qui sont indirectes (non incluses dans la portée 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur. La déclaration concerne neuf des quinze catégories de portée 3.

Unités

Tonnes métriques d'équivalent CO₂ (t éq. CO₂).

Méthode

Gildan a effectué une évaluation interne pour déterminer les catégories importantes à inclure dans notre inventaire total des émissions de GES. Les catégories de portée 3 suivantes ont été exclues de nos déclarations :

TABEAU 5. CATÉGORIES D'ÉMISSIONS DE GES DE PORTÉE 3 EXCLUES

CATÉGORIE EXCLUE	RAISON DE L'EXCLUSION
Catégorie 8 : Actifs loués en amont	Gildan n'a pas d'actifs loués.
Catégorie 10 : Transformation des produits vendus	La transformation des produits vendus n'est pas pertinente pour notre modèle d'affaires. (Gildan ne vend pas de produits qui nécessitent une transformation ou un traitement plus poussé ou une inclusion dans un autre produit avant son utilisation)
Catégorie 11 : Utilisation de produits vendus	Les directives du secteur des vêtements et chaussures de la Science Based Targets initiative (SBTi) n'exigent pas l'inclusion d'inventaires et de cibles de catégorie 11. Cette catégorie est supprimée étant donné que les activités de réduction (c.-à-d. les habitudes de lavage des consommateurs) sont indépendantes de la volonté de Gildan, et que d'autres politiques visant à réduire cette catégorie pourraient entraîner un changement de portée (c.-à-d. une diminution de la durabilité).
Catégorie 13 : Actifs loués en aval	Gildan n'a pas d'actifs loués en aval.
Catégorie 14 : Franchises	Gildan n'a pas d'exploitation en franchise.
Catégorie 15 : Placements	Gildan n'est pas dans le secteur des services financiers et n'a pas d'investissements tels que définis par la norme relative à la portée 3.
Autres (en amont)	Gildan n'a aucune autre émission pertinente en amont.
Autres (en aval)	Gildan n'a aucune autre émission pertinente en aval.

Les sections qui suivent donnent un aperçu des calculs, des hypothèses et des considérations pour chacune des catégories quantifiées.

Conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration de la chaîne de valeur d'entreprise, Gildan a utilisé une combinaison de sources de données pour estimer les émissions, notamment :

Méthode spécifique au fournisseur : utilise des données sur les émissions de GES entre la fabrication et le départ de l'usine propres au fournisseur pour les matériaux (données et facteurs d'émission)

Méthode de données moyennes : estime les émissions de GES en fonction du poids ou des unités achetées et du facteur d'émission de GES moyen

Méthode axée sur les dépenses : utilise la valeur économique des biens et services et la multiplie par un facteur d'émission de GES moyen

Catégorie 1 : Biens et services achetés

La catégorie 1 est la catégorie la plus importante de nos émissions de GES de portée 3. Le rapport comprend les matières premières (comme le coton et le polyester), les tissus, les biens et les fils obtenus, les colorants et les produits chimiques, ainsi que les garnitures et autres. Nous avons appliqué la méthode de données moyennes pour calculer les émissions issues du coton, du polyester, des tissus et des fils obtenus. Nous avons appliqué l'approche axée sur les dépenses pour le calcul des autres sous-catégories, comme les colorants, les produits chimiques, les produits obtenus et les garnitures. Les facteurs d'émission de GES utilisés variaient pour chaque sous-catégorie; pour la méthode des données moyennes, ils sont principalement tirés de la base de données Eco Invent v3.12 à l'aide de l'évaluation de l'impact sur le cycle de vie (EF3.0) (LCIA); la méthode fondée sur les dépenses a utilisé les facteurs d'émission de GES de la Comprehensive Environmental Data Archive (CEDA) de l'année de déclaration de 2025.

Hypothèses et considérations :

1. Pour le processus de la fibre de polyester, nous avons ajouté les facteurs d'émission de GES pour les fibres de polyester et les facteurs d'émission de GES d'extrusion, parce que les fils de polyester sont faits par extrusion, et nous n'avons pas trouvé de facteur d'émission de GES spécifique pour le produit ou l'activité. De plus, pour le facteur d'émission de GES d'extrusion, nous avons appliqué le facteur le moins favorable disponible. Aucun facteur d'émission de GES n'était disponible pour le tissu en polyester. En conséquence, nous avons appliqué le facteur d'émission de GES pour le tissage des fibres synthétiques aux fils de polyester.

2. Pour les émissions liées au fils de rayonne, d'élasthanne, d'acrylique et de lycra, nous avons appliqué le facteur d'émission de GES du nylon 6, car aucun facteur d'émission de GES n'était disponible pour ces textiles, et le nylon constitue le facteur d'émission le moins favorable présentant des processus de fabrication semblables.

3. Le polyester teint (quelle que soit la couleur) a été considéré comme du polyester avec l'ajout du processus de teinture pour la matière première et les fils.

Catégorie 2 : Biens d'équipement

Gildan déclare toutes les émissions en amont (c.-à-d. entre la fabrication et le départ de l'usine) provenant de la production de biens d'équipement achetés ou acquis au cours de l'année de déclaration. Nous appliquons nos propres procédures de comptabilité financière pour déterminer s'il faut comptabiliser un produit acheté comme un bien d'équipement.

Nous avons appliqué l'approche axée sur les dépenses en utilisant les facteurs d'émission de GES de la CEDA de 2025 pour les biens d'équipement, comme les bâtiments, les domaines à bail, le matériel et l'équipement, les ordinateurs, le mobilier et les accessoires de bureau, les logiciels, etc.

Hypothèses et considérations :

1. Nous avons considéré que les placements en biens à bail appartenaient aux catégories d'entreposage et de stockage de la CEDA, étant donné que la majorité des investissements est consacrée aux étagères, aux réaménagements ou aux ajustements des bâtiments d'entreposage.
2. Nous avons exclu les achats de terrains des calculs.
3. Nous avons appliqué des facteurs d'émission précis, comme pour les machines et l'équipement, et avons divisé les dépenses en trois sous-catégories en fonction du type de site correspondant à l'achat : une pour les sites de fabrication, une pour les centres de distribution et une pour les bureaux administratifs. Nous avons utilisé la catégorie CEDA qui convenait le mieux au type de machines et d'équipement utilisé.

Catégorie 3 : Activités liées aux combustibles et à l'énergie

Gildan fait rapport des émissions liées à la production de combustibles et d'énergie achetés et consommés au cours de l'année de déclaration qui ne sont pas incluses dans les GES de portée 1 ou 2.

Nous avons utilisé les données sur la consommation réelle d'électricité et de combustible pour calculer les émissions de la catégorie 3, qui comprennent les pertes de transport et de distribution, les émissions du puits à réservoir (liées aux combustibles) ainsi que les émissions du puits à réservoir (liées à l'électricité). Pour calculer ces émissions, nous avons utilisé les facteurs d'émission de l'AIE (2025), la base de données intégrée sur les émissions et la production d'énergie (eGRID) de 2025 (avec les données de 2023) pour les émissions liées aux pertes de transport et de distribution et les émissions du puits au réservoir liées à l'électricité (cycle de vie du combustible), ainsi que les données du ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni (DEFRA) (2025) pour les émissions du puits à réservoir liées aux combustibles.

Catégorie 4 : Transport et distribution en amont

Gildan fait rapport sur le transport en amont (p. ex. air, océan, rail et route, ce qui comprend les suppléments de carburant) en appliquant la méthode axée sur les dépenses et en utilisant les facteurs d'émission de GES de la méthodologie de la CEDA de 2025.

Catégorie 5 : Déchets générés par les opérations

Gildan déclare les émissions provenant des déchets en utilisant les données réelles pour les déchets non dangereux, les déchets dangereux et les eaux usées conformément à sa méthode d'élimination (traitement hors site, recyclage, incinération sur place et hors site, enfouissement et autres). Nous obtenons les facteurs d'émission de GES des déchets auprès de l'EPA et les données relatives aux eaux usées auprès du DEFRA pour l'année de déclaration 2025, s'il y a lieu, et nous tenons compte de la nature des déchets et de la méthode d'élimination.

Catégorie 6 : Voyages d'affaires

Gildan établit cet indicateur à l'aide d'une méthode hybride utilisant une méthodologie fondée sur la distance (conformément au protocole sur les GES) et des données sur les activités (distance parcourue et nombre de nuitées à l'hôtel). Lorsque les données sur les activités n'étaient pas disponibles, nous avons utilisé des données financières pour fournir une estimation complète de ces émissions de GES.

Hypothèses et considérations :

1. Pour les vols, nous avons utilisé la méthode fondée sur la distance en tenant compte des facteurs d'émissions de GES du DEFRA pour les vols lorsque le millage était disponible.
2. Pour les séjours à l'hôtel, nous avons calculé les émissions au moyen des facteurs d'émissions de GES du DEFRA pour le pays et le nombre de nuits passées. Pour les pays qui n'avaient pas de facteur d'émission de GES, nous avons utilisé la moyenne mondiale.

3. Les données sur les déplacements par avion provenaient du Bangladesh, de la République dominicaine, du Canada, du Honduras et du Nicaragua; pour la Barbade et la majorité des sites américains, nous nous sommes appuyés sur des données financières.
4. Pour ce qui est des données sur les activités de location de taxi et de voiture, nous nous sommes appuyés sur les données financières disponibles pour la Barbade, le Canada et les États-Unis seulement.
5. Pour les calculs basés sur des données financières, nous nous sommes fondés sur les facteurs d'émission de GES de la CEDA pour l'année de déclaration 2025.

Catégorie 7 : Déplacements quotidiens des employés

Gildan établit cet indicateur au moyen d'une approche hybride, y compris les données réelles des sites qui peuvent fournir les distances ou la consommation de carburant. Nous obtenons des statistiques sur les déplacements quotidiens moyens avec les facteurs d'émission de GES du DEFRA pour l'année de déclaration 2025.

Hypothèses et considérations :

1. Aux fins du calcul des déplacements quotidiens des employés, nous incluons seulement les employés des sites de fabrication.
2. Pour la partie des données où des données de transport par des tiers étaient disponibles, nous avons utilisé une approche passagers-kilomètres. Les hypothèses suivantes ont été prises en compte : i) les autobus sont utilisés au maximum de leur capacité, ii) on a tenu compte de la moyenne des jours ouvrables par année.
3. Les calculs de Gildan ont tenu compte du transport par des tiers pour les employés des pays suivants : le Bangladesh, la République dominicaine, le Honduras et le Nicaragua. Pour tous les autres employés, nous avons appliqué une approche générale en utilisant des statistiques moyennes pour les communautés d'Amérique latine et des Caraïbes.⁴

Catégorie 9 : Transport et distribution en aval

Gildan fait rapport des émissions de GES liées au transport de marchandises de Gildan à nos clients, si le client a payé le transport. A la demande de la SBTi, nous avons également effectué une estimation en tenant compte des émissions liées aux produits de Gildan qui occupent les magasins et les entrepôts des clients et aux produits de Frontier Yarn (vendus à des clients à l'extérieur de Gildan). Nous déterminons les émissions de GES à l'aide d'une approche hybride, combinant l'approche axée sur les dépenses à l'aide de la CEDA pour l'année de déclaration 2025, ainsi que les données sur les activités et nos procédures internes de calcul des émissions attribuées.

Les sources d'émissions de GES représentent cinq sous-catégories, y compris le transport aérien, le transport maritime, le transport routier, le transport ferroviaire et les émissions attribuées, plus les suppléments de carburant.

Nous avons utilisé les facteurs d'émission de GES pour tous les modes de transport en fonction de la CEDA pour l'année de déclaration 2025. La répartition des émissions a été basée sur les volumes de vente et sur diverses hypothèses, comme la taille des palettes, le taux de rotation des produits, le temps de conservation, l'intensité de la consommation d'électricité selon la Commercial Buildings Energy Consumption Survey (l'enquête américaine sur la consommation d'énergie dans les bâtiments commerciaux) et les facteurs d'émission de l'EPA.

Hypothèses et considérations :

1. La répartition des émissions de GES provenant de la consommation d'énergie associée aux produits de Gildan fait référence aux émissions liées aux produits de Gildan qui occupent de l'espace dans les magasins et les entrepôts de nos clients.
2. Les estimations des dépenses et les modes de transport en amont de Gildan ont été utilisés pour estimer les dépenses et les modes de transport en aval.

Catégorie 12 : Fin de vie des produits vendus

Gildan déclare les émissions de GES liées à la fin de vie des produits vendus à l'aide de calculs fondés sur les données réelles de 2025 du total des produits vendus en kilogrammes (portion vendue à des clients à l'extérieur de Gildan). Nous avons utilisé la méthodologie de répartition fournie par le site Web Common Objective⁵ et les facteurs d'émission de GES fondés sur le DEFRA pour l'année de déclaration 2025.

Hypothèses et considérations :

Gildan suppose que la réutilisation est considérée comme un traitement en fin de vie. La portion des produits vendus qui sont réutilisés fait référence aux émissions associées au tri, au traitement et au transport vers les nouveaux utilisateurs de vêtements d'occasion. Un facteur d'émission du DEFRA associé aux matériaux utilisés a été appliqué.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

8. Variation en pourcentage des émissions de GES de portée 3 par rapport à l'année de référence 2019

Définition

Variation en pourcentage des émissions de GES de portée 3 indiquant le changement relatif entre l'année de référence (2019) et l'année de déclaration en cours (2025).

Unités

Pourcentage (%).

Méthode

Le pourcentage est calculé à partir de l'année de référence, où « x » est le pourcentage de variance et est égal à [nouveau (2025) – année de référence (2019)] / année de référence (2019)].

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

9. Intensité de la consommation d'eau (en m³ d'eau prélevée par kg produit)

Définition

Nous mesurons l'intensité de la consommation d'eau pour comprendre le niveau d'efficacité de l'utilisation de l'eau lié à nos activités de textile et d'articles chaussants, qui sont les processus qui consomment le plus d'eau. Gildan fait état de l'eau provenant des eaux souterraines et de sources tierces sur ses sites tout au long de l'année, ainsi que des kilogrammes de production mesurés après le processus de teinture dans nos installations de textile et d'articles chaussants.

Gildan présente le total des prélèvements d'eau de toutes les sources sur ses sites opérationnels, couvrant tous les processus et services, y compris les cafétérias, les activités d'entretien et les installations sanitaires, afin de maintenir la transparence et de soutenir ses engagements en matière de durabilité.

Unités

Mètres cubes (m³) par kilogramme (kg) produit.

Méthode

Gildan déclare l'intensité de la consommation d'eau en divisant le total de l'eau prélevée ou achetée dans tous les sites gérés par Gildan, y compris pour la production et les activités de service connexes, par la production (mesurée en kilogrammes) générée pendant une période déterminée

⁴ <https://www.nationmaster.com/country-info/stats/Transport/Commute/Distance#2014>

⁵ <https://www.commonobjective.co/article/fashion-and-waste-an-uneasy-relationship>

Nous mesurons le nombre total de kilogrammes après le processus de teinture dans nos installations de textile et d'articles chaussants. Nous déterminons l'eau prélevée en calculant le volume d'eau prélevée en fonction des factures des services publics ou des relevés de compteurs. Nous tirons directement de nos systèmes financiers des données sur la production de chaque installation de fabrication de textile et d'articles chaussants.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

10. Variation en pourcentage de l'intensité de la consommation d'eau par rapport à l'année de référence 2018

Définition

Variation en pourcentage liée à l'intensité de la consommation d'eau (m³ d'eau prélevée par kg produit) indiquant le changement relatif entre l'année de référence (2018) et l'année de déclaration en cours (2025).

Unités

Pourcentage (%).

Méthode

Le pourcentage est calculé à partir de l'année de référence, où « x » est le pourcentage de variance et est égal à [nouveau (2025) – année de référence (2018)] / année de référence (2018)].

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

11. Approvisionnement en coton durable (%)

Définition

Gildan fait rapport sur le poids du coton provenant de programmes vérifiés par des tiers qui soutiennent les améliorations ou les résultats en matière de durabilité environnementale ou sociale, divisé par le poids total du coton consommé par nos installations de filature (matières premières achetées) et nos installations de textile (fils et tissus achetés), y compris les produits finis achetés. Les programmes vérifiés par des tiers comprennent le coton cultivé aux États-Unis (U.S. Cotton Trust Protocol), le coton biologique, le coton recyclé ou régénératif, le coton équitable, ainsi que le coton Better Cotton⁶ (anciennement BCI).

Unités

Pourcentage (%).

Méthode

Le pourcentage est calculé en divisant le poids total du coton provenant de programmes vérifiés par des tiers (coton durable) par le poids total du coton consommé.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis en 2025.

12. Fibres ou fils en polyester recyclé ou d'autres genres de fibres et de fils (%)

Définition

Gildan fait rapport sur le poids du polyester recyclé ou d'autres genres de fibres et de fils consommés (selon les certifications pertinentes), divisé par le poids total du polyester consommé par nos installations de filature (matières premières achetées), nos installations de textile (fils et tissus achetés), y compris les produits finis achetés.

Les normes sur les fils de fibres recyclées ou de remplacement comprennent, par exemple, la Global Recycle Standard (GRS) et la Recycled Claim Standard (RCS), qui fournissent des certifications de durabilité pertinentes à l'appui de nos objectifs d'approvisionnement en matières premières.

Unités

Pourcentage (%).

Méthode

Le pourcentage est calculé en fonction du poids des fils de fibres recyclées ou de remplacement obtenus (selon les certifications pertinentes), divisé par le poids de la consommation globale de polyester de Gildan.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis en 2025.

13. Total des déchets de fabrication envoyés aux sites d'enfouissement (tm)

Définition

Le total des déchets de fabrication envoyés au site d'enfouissement correspond au poids total des déchets de fabrication générés dans toutes les installations exploitées par Gildan qui sont ultimement éliminés dans des sites d'enfouissement. Il englobe tous les flux de déchets non dangereux provenant de processus de production qui ne sont pas recyclés, réutilisés ou valorisés par des méthodes de récupération d'énergie ou d'autres méthodes de détournement.

Les déchets dangereux gérés au moyen d'un traitement spécialisé et les matériaux détournés des sites d'enfouissement sont exclus de cette mesure. La présentation de ce chiffre assure la transparence de nos pratiques de gestion des déchets et des progrès vers la réduction de la dépendance envers les sites d'enfouissement.

Unités

Tonnes métriques (tm).

Méthode

Cet indicateur comprend les données sur les déchets qui ont été déclarées mensuellement à l'aide de données sur les activités et d'estimations fondées sur des approximations du poids par article, comme les sacs ou les contenants.

Inclusions : Installations de fabrication gérées par Gildan (fils, textiles, couture, articles chaussants, teinture de vêtements et produits chimiques).

Exclusions : Déchets domestiques, déchets de construction et débris, déchets produits dans nos centres de distribution et nos bureaux administratifs, et déchets produits sur les sites des sous-traitants.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

14. Total des déchets recyclés et réutilisés (tm)

Définition

Le total des déchets recyclés et réutilisés fait référence au poids des déchets collectés dans tous les sites gérés par Gildan qui sont détournés des sites d'enfouissement au moyen de processus de réutilisation et de recyclage.

Unités

Tonnes métriques (tm).

Méthode

Les données sur les déchets sont déclarées mensuellement à l'aide des données sur les activités et fondées sur les approximations du poids par article, comme les sacs ou les contenants.

Inclusions : Déchets dangereux et non dangereux collectés, y compris les déchets de coupe, la cendre de biomasse, les balles de coton, le plastique, le papier et le carton, entre autres.

Exclusions : Déchets dirigés vers des sites d'enfouissement ou incinérés (avec ou sans récupération d'énergie) ou déchets produits sur les sites des sous-traitants.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

15. Total des déchets éliminés (tm)

Définition

Le total des déchets éliminés désigne le poids des déchets enlevés dans tous les sites gérés par Gildan qui sont destinés à l'élimination, y compris les déchets enfouis, incinérés avec récupération d'énergie et incinérés sans récupération d'énergie.

Inclusions : Déchets dangereux et non dangereux collectés, y compris les déchets domestiques, le papier et le carton, la peluche de fibres, les déchets liés à la production, entre autres.

Unités

Tonnes métriques (tm).

Méthode

Les données sur les déchets ont été déclarées mensuellement à l'aide de données sur les activités et d'estimations fondées sur des approximations du poids par article, comme les sacs ou les contenants.

Exclusions : Déchets provenant de sites gérés par des sous-traitants.

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

16. Emballages et garnitures recyclés et durables (%)

Définition

Gildan fait rapport sur le nombre total d'emballages et de garnitures durables (UGS de vêtements), divisé par le nombre total d'emballages et de garnitures (UGS de vêtements) durables et non durables.

Les UGS durables propres aux vêtements sont celles qui contiennent du carton, du polyester, du papier et des garnitures en polycoton, qui font partie de la nomenclature des produits disponibles à l'achat contenant de 20 % à 60 % de matériaux recyclés et/ou ont la certification du Forest Stewardship Council ou toutes autres certifications pertinentes en matière de durabilité.

Unités

Pourcentage (%).

⁶ Better Cotton utilise un système de « bilan massique », un système de suivi des volumes qui permet à des commerçants ou à des filateurs dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de mélanger du coton vérifié à du coton conventionnel ou de remplacer le coton conventionnel par du coton vérifié tout en veillant à ce que la quantité de coton vérifié vendue ne dépasse jamais la quantité de coton vérifié achetée à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement du textile.

Méthode

Le pourcentage du total des emballages et des garnitures durables (UGS de vêtements) divisé par le total des emballages et des garnitures (UGS de vêtements) est calculé mensuellement. Une moyenne du pourcentage mensuel est calculée aux fins de la déclaration (moyenne pondérée sur 12 mois).

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

17. Femmes composant le groupe collectif d'employés de niveau direction et supérieur (%)

Définition

Gildan fait rapport sur les femmes occupant des postes de directeur ou de niveau supérieur. Cela représente le nombre total d'employées qui s'identifient comme femmes occupant un poste de directeur permanent à temps plein ou un poste de niveau supérieur (ou l'équivalent) chez Gildan ou ses filiales, divisé par le nombre total d'employés occupant un poste de niveau directeur permanent à temps plein ou de niveau supérieur (total des postes de directeur) chez Gildan et ses filiales.

Unités

Pourcentage (%).

Méthode

Cette mesure a été calculée en divisant le nombre de femmes classifiées au niveau de directeur et de niveau supérieur par le nombre total d'employés occupant des postes de directeur et de niveau supérieur.

La portée couvrait les employées qui s'auto-identifient comme femmes qui étaient :

- Au niveau de directeur ou à un niveau supérieur (ou à un niveau équivalent)
- Permanentes et employées à temps plein

Cet indicateur a été mesuré par rapport au nombre total de postes de direction, qui comprenait tous les employés qui étaient :

- Au niveau de directeur ou à un niveau supérieur
- Permanentes et employées à temps plein

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

18. Décès liés au travail – employés

Définition

Gildan indique le nombre de décès d'employés causés par une blessure liée au travail ou une maladie professionnelle.

Unité

Nombre de décès résultant d'une blessure liée au travail ou d'une maladie professionnelle.

Méthode

Nombre total de décès au travail d'employés au cours d'une période donnée.

Retraitements

Aucun retraitement requis pour 2025.

19. Décès liés au travail – sous-traitants⁷

Définition

Gildan indique le nombre de décès de sous-traitants causés par une blessure liée au travail ou une maladie professionnelle.

Unité

Nombre de décès résultant d'une blessure liée au travail ou d'une maladie professionnelle.

Méthode

Nombre total de décès liés au travail de sous-traitants au cours d'une période donnée.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

20. Taux de blessures avec arrêt de travail pour les employés

Définition

Gildan indique le nombre de blessures entraînant un arrêt de travail par rapport au nombre d'heures travaillées. Cet indicateur aide à mesurer l'efficacité du système de gestion de la sécurité de l'entreprise. Le taux de blessures avec arrêt de travail est le nombre total de blessures entraînant un arrêt de travail enregistré par rapport au nombre total d'heures travaillées.

Unité

Nombre de blessures avec perte de temps pour 200 000 heures travaillées par les employés.

Méthode

Le taux de blessures avec arrêt de travail a été calculé par le nombre de blessures entraînant un arrêt de travail divisé par le nombre total d'heures travaillées au cours de la période comptable, multiplié par 200 000.

Nous calculons les heures travaillées en multipliant le nombre d'employés, le nombre moyen de jours de travail et le nombre de jours travaillés dans le mois au cours de la période donnée. Nous incluons les heures supplémentaires (lorsqu'elles sont consignées); nous excluons les jours fériés, les congés de maternité et de maladie, ainsi que les autres absences autorisées.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

21. Taux de blessures avec arrêt de travail pour les sous-traitants⁷

Définition

Le taux de blessures avec arrêt de travail pour les sous-traitants est le nombre total d'incidents entraînant un arrêt de travail enregistré pour les sous-traitants par rapport au nombre total d'heures travaillées par les employés des sous-traitants. Gildan présente cette mesure pour les quatre principaux sous-traitants qui appuient la construction au Bangladesh en 2025 afin de mettre en évidence les incidents entraînant un arrêt de travail qui se produisent et de fournir des renseignements mesurables sur l'efficacité de notre système de gestion de la sécurité de nos sous-traitants.

Unité

Le taux de blessures avec arrêt de travail est le nombre de blessures avec arrêt de travail par 200 000 heures travaillées par les sous-traitants.

Méthode

Le taux de blessures avec arrêt de travail a été calculé par le nombre de blessures entraînant un arrêt de travail divisé par le nombre total d'heures travaillées au cours de la période comptable, multiplié par 200 000. Ce calcul ne s'applique qu'aux quatre principaux sous-traitants qui ont participé à la construction au Bangladesh en 2025.

Les heures travaillées ont été calculées en multipliant le nombre de sous-traitants, le nombre moyen de jours de travail et le nombre de jours travaillés dans le mois au cours de la période donnée, à l'exclusion des heures supplémentaires et des jours fériés.

Retraitements

Aucun retraitement n'a été requis pour 2025.

⁷ Quatre sous-traitants principaux pour le Bangladesh seulement.